

PREMIÈRE SESSION DE LA VINGTIÈME ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

29 mai 2024

Sous la présidence de l'honorable Shane Thompson, la séance est ouverte à 13 h 30

Présence des députés

Membres présents :	Députée de Dehcho, député de Frame Lake, députée de Great Slave, l'honorable député de Hay River Nord, l'honorable député de Hay River Sud, député d'Inuvik Boot Lake, l'honorable députée d'Inuvik Twin Lakes, l'honorable députée de Kam Lake, député de Delta du Mackenzie, députée de Monfwi, l'honorable députée de Nunakput, député de Range Lake, député de Sahtu, l'honorable député de Thebacha, député de Tu Nedhé-Wiilideh, député de Yellowknife Centre, députée de Yellowknife Nord, l'honorable députée de Yellowknife Sud.
Membres absents :	Aucune.

Déclarations de ministres

- 30-20(1) Le ministre des Affaires municipales et communautaires fait une déclaration concernant les prix du bénévole ténois remarquable 2022-2023.
- 31-20(1) La ministre de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement fait une déclaration sur les investissements supplémentaires visant à faire progresser l'adoption du numérique par les entreprises.

Déclarations de députés

- 143-20(1) Le député de Range Lake fait une déclaration concernant les baux récréatifs.
- 144-20(1) La députée de Great Slave fait une déclaration concernant Gaza.
- 145-20(1) Le député de Sahtu fait une déclaration concernant le projet Nechalacho.

- 146-20(1) Le député de Delta du Mackenzie fait une déclaration soulignant le 100^e anniversaire des aînés gwich'in Andrew Neyando et Rose Potts.
- 147-20(1) La députée de Yellowknife Nord fait une déclaration concernant une étude régionale de la province géologique des Esclaves.
- 148-20(1) Le député d'Inuvik Boot Lake fait une déclaration concernant un partenariat avec les gouvernements autochtones.
- 149-20(1) Le député de Tu Nedhe-Wiilideh fait une déclaration concernant l'imposition des personnes vivant sur des terres régies par le Traité n^o 8.
- 150-20(1) La députée de Monfwi fait une déclaration concernant la brutalité policière contre les femmes autochtones.
- 151-20(1) La députée de Dehcho fait une déclaration concernant l'importance de respecter les aînés.
- 152-20(1) Le député de Yellowknife Centre rend hommage au gouvernement du premier ministre R. J. Simpson.
- 153-20(1) Le député de Frame Lake prononce un éloge funèbre pour Greg Pratt.
- 154-20(1) L'honorable député de Nahendeh prononce un éloge funèbre pour Isadore Simon.

Remerciements

- 1-20(1) Le député de Range Lake souligne le 55^e anniversaire de mariage de John et Gerda Hazenberg.

Dépôt de documents

- 57-20(1) Rapport annuel d'Habitation Territoires du Nord-Ouest 2022-2023. Document déposé par la ministre responsable d'Habitation Territoires du Nord-Ouest.
- 58-20(1) Lettre de suivi à la question orale 17-20(1), Logement pour les aînés, et à la question orale 20-20(1), Recouvrement des arrières de loyer pour les aînés. Document déposé par la ministre responsable d'Habitation Territoires du Nord-Ouest.

- 59-20(1) Lettre de suivi à la question orale 25-20(1) : Politique du conseil d'Habitation Territoires du Nord-Ouest. Document déposé par la ministre responsable d'Habitation Territoires du Nord-Ouest.
- 60-20(1) Lettre de suivi à la question orale 34-20(1) : Construction et rénovation de logements d'Habitation Territoires du Nord-Ouest. Document déposé par la ministre responsable d'Habitation Territoires du Nord-Ouest.
- 61-20(1) Lettre de suivi à la question orale 49-20(1) : Appartements Aspen, à Yellowknife. Document déposé par la ministre responsable d'Habitation Territoires du Nord-Ouest.
- 62-20(1) Rapport 2022-2023 sur la taxe sur le carbone des TNO. Document déposé par la ministre des Finances.
- 63-20(1) Lettre de suivi à la question orale 45-20(1) : Projet de ligne de transport d'énergie vers les collectivités tlicho (système hydroélectrique du lac Snare). Document déposé par la ministre de l'Infrastructure.
- 64-20(1) Rapport annuel 2022-2023 du Programme de réduction et de récupération des déchets. Document déposé par le ministre de l'Environnement et du Changement climatique.
- 65-20(1) Résumé des absences des députés du 8 décembre 2023 au 5 février 2024. Document déposé par le président.
- 66-20(1) Attestations officielles de résidence des députés de la 20e Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest. Document déposé par le président.

Motion

- 22-20(1) Ajournement prolongé de la Chambre jusqu'au 23 mai 2024.

Le député de Yellowknife Nord, avec l'appui de la députée de Yellowknife Nord, propose :

QUE, nonobstant la règle 2.1, la présente Assemblée interrompe ses travaux le jeudi 29 février 2024 et les ajourne au jeudi 23 mai 2024;

ET QUE si, à tout moment avant le 23 mai 2024, le président, après consultation avec le Conseil exécutif et les députés de l'Assemblée législative, est convaincu que, dans l'intérêt public, la Chambre doit se réunir avant le moment fixé par une

motion d'ajournement, il pourra en faire l'annonce, et la Chambre devra en conséquence se réunir au moment indiqué et poursuivre ses travaux comme si elle avait été dûment ajournée à ce moment.

Et QUE la Chambre devra en conséquence se réunir au moment indiqué et poursuivre ses travaux comme si elle avait été dûment ajournée à ce moment.

La motion est ADOPTÉE.

23-20(1) Appel au respect des droits de la personne à Gaza.

La députée de Great Slave, avec l'appui de la députée de Yellowknife Nord, propose :

QUE la présente Assemblée législative condamne tout acte d'antisémitisme ou de racisme anti-palestinien aux TNO;

ET QUE l'Assemblée législative demande au premier ministre d'écrire une lettre au premier ministre Justin Trudeau, à la ministre des Affaires étrangères, Mélanie Joly et au représentant permanent du Canada auprès de l'Organisation des Nations Unies, Bob Rae, exhortant le gouvernement du Canada à :

- Agir en faveur d'un cessez-le-feu immédiat et véritable et à l'arrêt de la violence de la part d'Israël et du Hamas.
- Plaider pour la libération immédiate de tous les otages.
- Plaider en faveur d'un accès sans entraves à l'aide humanitaire pour toutes les personnes qui en ont besoin à Gaza et fournir des fonds à cet effet.
- Prendre toutes les mesures nécessaires pour respecter intégralement les obligations qui lui incombent en vertu de la Convention sur le génocide.

ET QUE soit transmise une copie de cette lettre à Michael McLeod, député fédéral des Territoires du Nord-Ouest;

ET QUE le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest fournisse une réponse à la présente motion dans les 120 jours.

23-20(1) Motion demandant la modification de la motion, Appel au respect des droits de la personne à Gaza.

Le député de Yellowknife Centre, avec l'appui du député de Delta du Mackenzie, propose :

QUE soit modifiée la motion 23-20(1), Appel au respect des droits de la personne à Gaza, en ajoutant : « selon une approche responsable et transparente qui permet de s'assurer que l'aide canadienne fournie par le gouvernement

canadien est directement affectée au soutien des besoins humanitaires » au troisième point de la deuxième clause, soit après le mot « effet », de telle sorte qu'on puisse lire :

Plaider en faveur d'un accès sans entrave à l'aide humanitaire pour toutes les personnes qui en ont besoin à Gaza et fournir des fonds à cet effet, selon une approche responsable et transparente qui permet de s'assurer que l'aide canadienne fournie par le gouvernement canadien est directement affectée au soutien des besoins humanitaires.

La motion demandant la modification de la motion 23-20(1) est ADOPTÉE.

23-20(1) Motion demandant la modification de la motion, Appel au respect des droits de la personne à Gaza.

Le député de Yellowknife Centre, appuyée par le député de Delta du Mackenzie, propose :

QUE soit modifiée la motion 23-20(1), Appel au respect des droits de la personne à Gaza, en ajoutant la clause suivante après la deuxième clause « attendu que » :

ET ATTENDU QUE cette Assemblée reconnaît, par la déclaration du gouvernement du Canada, que le Canada a inscrit le Hamas sur la liste des entités terroristes en vertu du Code criminel depuis novembre 2022.

La motion demandant la modification de la motion 23-20(1) est ADOPTÉE.

La députée de Great Slave demande la tenue d'un vote par appel nominal. Voici les résultats de ce vote :

Pour : Sahtu, Yellowknife Centre, Range Lake, Inuvik Boot Lake, Frame Lake, Great Slave, Delta du Mackenzie, Yellowknife, Nord (8).

Contre : (0)

Abstention : Tu Nedhé-Wiilideh, Dehcho, Monfwi, Thebacha, Yellowknife Sud, Kam Lake, Hay River Nord, Hay River Sud, Nunakput (10).

La motion est ADOPTÉE dans sa version MODIFIÉE.

Étude en Comité plénier de projets de loi et d'autres affaires

Le député de Tu Nedhé-Wiilideh (président du Comité plénier) signale que le Comité plénier a fait l'examen de la déclaration de ministre 4-20(1), Examen de la saison des feux de forêt de 2023 et planification de la saison de 2024; de la déclaration de

ministre 5-20(1), Préparation à la gestion des urgences; de la déclaration de ministre 17-20(1), Atteinte d'une moyenne de 10 \$ par jour pour les services de garde d'enfants aux TNO; et de la déclaration de ministre 24-20(1), Recrutement et rétention des ressources humaines du système de santé, et fait le point sur les progrès effectués.

Le député de Tu Nedhé-Wiilideh, appuyé par la députée de Dehcho, propose l'adoption du rapport du Comité plénier. La motion est ADOPTÉE.

Sanction

Il a plu à la commissaire des Territoires du Nord-Ouest de sanctionner les projets de loi suivants :

Projet de loi 1 *Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée législative et le Conseil exécutif*
Projet de loi 4 *Loi de 2024-2025 sur les crédits provisoires (dépenses de fonctionnement)*

Projet de loi 5 *Loi n° 3 de 2024-2025 sur les crédits supplémentaires (dépenses d'infrastructure)*

Projet de loi 6 *Loi n° 4 de 2023-2024 sur les crédits supplémentaires (dépenses de fonctionnement)*

Le président ajourne l'Assemblée à 16 h 41.



L'honorable Shane Thompson
Président de l'Assemblée législative



Glen Rutland
Greffier de l'Assemblée législative